

Cultivons les Territoires



LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE À DESTINATION DES TERRITOIRES / juin 2016

Bienvenue à la ferme, créateur de lien



Le lien entre les citoyens et l'agriculture n'est plus, pour les jeunes générations, ce lien de l'oncle ou du grand-père qu'on va voir dans sa ferme. De nombreux urbains ne connaissent l'agriculture que par des émissions de télé-réalité, dont le scénario est écrit, mais qui ne mettent pas en contact direct avec la vie quotidienne de l'agriculteur.

Bienvenue à la Ferme est la marque des Chambres d'agriculture pour toutes les actions d'accueil, de tourisme, de séjours et de produits proposés au grand public. De la chambre d'hôte à la ferme pédagogique ou à l'accueil d'enfants, du magasin de produits à la ferme auberge, les occasions de découvrir l'agriculture sont nombreuses. A chaque visite, c'est une agricultrice, un agriculteur qui donne le maximum pour présenter, expliquer, faire apprécier le naturel, le végétal ou l'animal. Chacun redécouvre les bases du vivant, du geste simple, de la relation avec les êtres et les choses qui nous entourent.

Dans le réseau Bienvenue à la Ferme, tous les agriculteurs se sont engagés à accueillir sur leur exploitation les individus, les groupes et les familles. Ils se sont formés, professionnalisés, organisés pour recevoir le public, se rendre disponibles, pédagogiques et favoriser le contact entre les citoyens, les ruraux et le monde agricole.

Ce contact humain qui manque réellement, les adhérents du réseau Bienvenue à la Ferme sont là pour le (re)créer !



Gérard RENOARD
Président de la Chambre d'agriculture
de Meurthe-et-Moselle.

ZOOM SUR ...

**Les vacances d'enfants
à la ferme**

Une unité de méthanisation

chauffera le village



Une unité alimentée par 90% d'effluents d'élevage

Amenoncourt, village du Lunévillois, compte une centaine d'habitants. La moitié se chauffe actuellement au bois, l'autre au fioul. La commune réfléchit depuis 2011 à la problématique énergétique de sa population. L'idée d'un réseau de chaleur communal alimenté par une unité de méthanisation a progressivement germé.

L'unité de méthanisation sera alimentée par six exploitations, dont trois installées sur la commune. L'unité se nourrira à 90 % d'effluents d'élevage et produira ainsi de la chaleur par cogénération.

Un réseau enterré et calorifugé sera installé. Il constitue une boucle d'eau chaude de 70 à 90 degrés. 90% des

habitations y seront raccordées. La commune se laisse la possibilité de relier de futures constructions. Chaque maison sera équipée d'une sous-station qui jouera le rôle d'échangeur entre le réseau public et l'équipement de chauffage individuel. La facture annuelle de chauffage par logement est estimée entre 200 et 500 €. L'investissement de la commune dédié au réseau s'élève à 800 000 €.

Les habitants se verront donc dotés d'un système de chauffage performant et sans effort.

Agenda

Marché fermier
11 septembre 2016
à Tucquegnieux

Campagn'Art
9 octobre 2016
à Nancy

Elevage en fête
17 et 18 septembre 2016
à Lunéville



Pour vous tenir au courant des toutes dernières actualités de la Chambre d'agriculture rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

Filière de commercialisation de foin de prairies remarquables

Le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine est reconnu pour ses prairies remarquables. La qualité environnementale des prairies est liée aux pratiques agricoles qui s'y exercent : pâturage et fauche tardive. La valorisation de l'herbe en surplus via une filière de commercialisation de foin de qualité pourrait devenir un atout économique et environnemental pour le territoire. Les producteurs pourraient alors valoriser économiquement les efforts environnementaux qui leur sont demandés.

Des débouchés identifiés

A la demande du Parc Naturel Régional de Lorraine, la Chambre d'agriculture a accompagné ponctuellement un groupe d'agriculteurs du Nord Toulinois et de Meuse dans leur réflexion. Deux principaux débouchés avaient été identifiés :

- les animaleries avec un conditionnement du foin en sac de 500 g ou 1 kg,
- le zoo d'Amnéville avec un conditionnement en bottes carrées.

Une structuration juridique du groupe

Afin d'aider à la mise en place d'un groupe d'agriculteurs et de répondre aux besoins d'approvisionnement et de commercialisation du foin, une organisation collective a été discutée. Elle permet de définir un cahier des charges avec les compétences et rôles de chacun : pressage, stockage, ensachage, livraison ...



Liaison routière BELVAL-A30

Les travaux de réalisation du 1er tronçon de la liaison Belval – A30 dans le Nord du département se terminent. L'ouverture à la circulation entre Thil et Tiercelet devrait intervenir courant du mois de Juin 2016.

La Chambre d'Agriculture et la FDSEA ont accompagné les exploitants agricoles pendant toute la durée des travaux. Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle engage aujourd'hui les études de faisabilité du prolongement de ce tronçon jusqu'à l'autoroute A30. Plusieurs options sont envisagées : le contournement Est ou Ouest de Tiercelet ou le contournement d'Hussigny- Godbrange.

Dans ce cadre, la Chambre d'Agriculture s'est vue confier la réalisation du diagnostic agricole. Les réunions avec les exploitants agricoles organisées, avec le soutien de la FDSEA , ont connu un franc succès ce qui a permis d'établir un état des lieux précis de l'activité agricole présente dans l'aire d'étude. Ce diagnostic agricole a été restitué au Conseil Départemental le 20 avril. Il constitue un véritable outil d'aide à la décision permettant une meilleure prise en compte de l'activité agricole dans le projet retenu.

Les vacances à la ferme

d'enfants en difficulté

En mars 2015, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et le service d'Aide Sociale à l'Enfance du territoire du Lunévillois du Conseil Départemental organisaient une rencontre à destination des agriculteurs du Lunévillois pour sensibiliser ceux-ci à l'accueil d'enfants dans les fermes. Un an après, deux familles reçoivent régulièrement des enfants accompagnés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Parmi elles, Francine et Gilles Gérardin de Clayeures nous livrent leur témoignage.

« Nous aimons notre métier, notre ferme et souhaitons partager ce plaisir avec d'autres, notamment avec les enfants. Après discussion, nous avons pris la décision de nous lancer mais de façon progressive : commencer par un enfant puis deux, si cela se passait bien. », racontent Francine et Gilles Gérardin.

Une activité réglementée

Le couple a pris contact avec la Chambre d'agriculture. Elle les a accompagnés dans toutes les démarches administratives. Les vacances d'enfants à la ferme est une activité développée dans le cadre de Bienvenue à la ferme, marque des Chambres d'agriculture.

Ces séjours d'enfants sont soumis au respect de la réglementation relative à l'accueil de mineurs. Le nombre d'enfants accueillis est compris entre 2 à 6 mineurs, à partir de 6 ans. Cette activité fait partie de la catégorie « Séjours de vacances dans une famille » qui requiert une déclaration au préalable auprès des services de Jeunesse et Sport. Un dossier doit être présenté pour l'obtention d'un numéro d'agrément en tant qu'organisateur de vacances. Par la suite, la famille devra communiquer à Jeunesse et Sport ses périodes d'ouverture et le nombre d'enfants accueillis.

Les enfants sont hébergés dans la maison d'habitation de la famille. Les chambres mises à disposition peuvent être partagées avec les enfants de la famille. La mixité doit être respectée, une chambre « fille », une chambre « garçon » et un lit par enfant. L'encadrement des enfants est assuré personnellement par l'exploitant ou son conjoint, ne nécessitant pas de formation spécifique.



Gilles et Francine Gérardin : « L'essentiel est d'avoir envie de passer du temps avec les enfants et de les prendre en considération. »

« Nous avons fait notre premier accueil d'un petit garçon de 10 ans en juillet 2015 pour un week-end. Depuis ce jour, il vient régulièrement, en moyenne un week-end par mois et une semaine pendant les vacances scolaires. Deux autres enfants viennent eux aussi de façon régulière, soit en week-end pour l'un, soit aux vacances pour l'autre. D'autres enfants ont aussi été accueillis ponctuellement. », explique le couple.

Planification au trimestre

Tous deux estiment avoir de très bons contacts avec les éducateurs de l'Aide Sociale à l'Enfance qui accompagnent ces enfants. Les enfants peuvent être au domicile parental, confiés en famille d'accueil

ou placés en établissement. Les éducateurs sollicitent les agriculteurs pour planifier au trimestre les week-ends d'accueil et les semaines de vacances. *« Nous répondons en fonction de notre disponibilité et des travaux de la ferme. Il y a une grande souplesse dans le fonctionnement. Rien ne nous est imposé, ni le rythme, ni la fréquence d'accueil. »*

L'accueil des enfants est spontané. Les enfants, au maximum deux, viennent avec nous à la ferme. Ils sont très attirés par les animaux. Ils adorent ramasser les œufs, donner à boire aux petits veaux, brosser la jument. Les enfants sont toujours sous la responsabilité de l'un ou de l'autre. A la maison, ils participent aux tâches du quotidien.

Ils ont plaisir à venir

« Avec un peu de recul, on voit ces enfants s'épanouir. Ils ont vraiment plaisir à revenir. Nous apportons un peu de légèreté dans leurs vies. Nous ne posons pas de questions sur leur histoire. Ils peuvent poser leurs valises et oublier leur quotidien. De la patience, un peu de pédagogie, des capacités d'adaptation sont nécessaires pour s'investir dans cette fonction. L'essentiel est d'avoir envie de passer du temps avec les enfants et de les prendre en considération. Aujourd'hui, nous nous sentons prêts à poursuivre et même à accueillir d'autres enfants et à encourager d'autres familles à se lancer dans cette belle aventure. »

TÉMOIGNAGE

Pour un travailleur social d'aide sociale à l'enfance

« Une vraie bouffée d'oxygène »

« L'accueil à la ferme pour les enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance est une vraie bouffée d'oxygène. Accueillis dans des établissements ou autres, ces enfants ont besoin de pouvoir souffler un peu de leur lieu d'accueil habituel. Le cadre de la campagne, les activités extérieures, le lien avec les animaux, tant de choses que certains ont oublié. Les différentes expériences mises en place nous ont montré le plaisir que les enfants éprouvent à partager des temps de vie quotidienne avec des personnes qui sont en général éloignées du système de la Protection de l'Enfance.

La rencontre avec les familles d'agriculteurs qui ont commencé cette démarche d'« accueil à la ferme » a été enrichissante mutuellement. Nous avons pris le temps d'expliquer le contexte de notre intervention et surtout de présenter l'enfant qui pourrait venir chez eux. Les questions étaient nombreuses avant la mise en place. Les accueils qui ont été mis en place par le territoire de Lunéville ont été préparés, expliqués et nous n'avons eu aucune difficulté ou incident entre l'enfant et l'accueillant.

La vraie richesse est de pouvoir faire venir ces enfants dans un cadre familial et de participer au quotidien. Nous sommes en lien avec les personnes accueillantes pour répondre à leurs questions ou pour échanger sur les temps partagés. Le rythme de ces accueils est toujours défini ensemble. La communication permet de bien saisir les attentes de chacun. Les valeurs véhiculées par les familles d'agriculteurs viennent participer au bien-être de ces enfants. »

Le loup en Meurthe-et-Moselle

La présence du loup en Meurthe-et-Moselle représente une réelle menace pour l'élevage, notamment ovin. Les éleveurs se sentent vulnérables. Dans le cadre des attaques de loup répétées, la Chambre d'agriculture a été mandatée pour conduire une analyse du système pastoral et de sa vulnérabilité à la prédation.

Les troupeaux ovins sont disséminés sur de nombreuses parcelles de petites tailles. Le périmètre clôturé est de nature à empêcher uniquement les brebis de sortir des parcs et non à empêcher un prédateur d'y entrer. Ce morcellement parcellaire rend difficile la mise en place de protections efficaces contre le prédateur qu'est le loup. La pose de clôtures électrifiées fixes ou mobiles induit des contraintes de pose, désherbage - parfois manuel - et de contrôle continu de l'état des clôtures.

Face au loup, il n'existe pas de solution unique. La production ovine déjà fragilisée est à nouveau mise en difficulté par un surcroît de travail et d'investissements liés à la présence du loup.



Vos interlocuteurs

Marion BEAUDOUIN

Lunévillois

Tel : 03.83.93.34.81

@ : marion.beaudouin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Fabienne PORTET

Pays Terres de Lorraine - Val de Lorraine

Tel : 03.83.93.34.90

@ : fabienne.portet@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Blandine DARZAC

Nancy - Pays-Haut

Tel : 03.83.93.34.10

@ : blandine.darzac@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

N° 19 - Juin 2016

« Cultivons les territoires »

Est une publication éditée par la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne
54520 LAXOU
Tel : 03.83.93.34.10 - Fax : 03.83.93.34.00
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Directeur de la publication : Gérard RENOARD
Conception : Virginie GRAND
Coordination et rédaction : Équipe de la Chambre d'agriculture
Crédits photos : Chambres d'agriculture

ISSN 2108-3606